



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-132605>

Département(s) de publication : **75, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-132605**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : www.marches-publics.gouv.fr/

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction juridique

Adresse mail du contact : departement.marches@oppic.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Formulaire DC1, Lettre de candidature, Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>); - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>); - S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre; - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue

française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Par ailleurs, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un DUME (document unique de marché européen) électronique, établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type (,en lieu et place des documents mentionnés au 3.2.1). Le DUME électronique peut être rempli sur le lien suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Le DUME doit être rédigé en français.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Capacité économique et financière - conditions /moyens de preuve : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; - Copie du ou des jugements prononcés, s'il candidat est en redressement judiciaire ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Capacités techniques et professionnelles -conditions / moyens de preuve : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin; Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, concernant notamment d'importantes opérations de rénovation dans des bâtiments à forte valeur patrimoniale : - Lot 100, dépollution plomb / désamiantage : certificat de capacité à réaliser des travaux de traitement de l'amiante conformément aux exigences fixées par la norme NF X 46-010 et NF X 46-011 par un organisme certificateur accrédité + références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, concernant notamment d'importantes opérations de rénovation dans des bâtiments à forte valeur patrimoniale. - Pour tous les autres lots : Références de travaux similaires attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, concernant notamment d'importantes opérations de rénovation dans des bâtiments à forte valeur patrimoniale

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/02/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R. 2152-7 du Code de la commande publique. Concernant les critères permettant de juger de l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères suivants énoncés ci-dessous avec leur pondération. 1 – LE PRIX NOTE SUR100 (COEFFICIENT DE PONDERATION DE 40%) L'offre financière conforme la moins disante se verra affecter la note maximale. Les autres propositions seront notées par rapport à cette offre selon la formule suivante : $Note = (Offre\ de\ l'\ entreprise\ moins\ disante * 100) / (Offre\ de\ l'\ entreprise\ concernée)$ 2- LA VALEUR TECHNIQUE NOTEE SUR100 - SELON MEMOIRE METHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE DU CANDIDAT(COEFFICIENT DE PONDERATION DE 60%) Ce document obligatoire lors de la remise de l'offre, comprend les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'organisation et l'exécution des travaux dans le délai prescrit. Le détail des éléments attendus dans le mémoire méthodologique et technique est présenté à l'article 3.2.2 du règlement de consultation. Pour tous les lots, les marchés sont passés à prix forfaitaires sauf pour le lot 100 marché à prix mixtes. Le montant maximum de la part à prix unitaires est de 400 000€HT.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Corps Central Nord phase 2 - marchés de travaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les marchés de travaux publics répartis en 14 lots (passés en 2 procédures distinctes) de la phase 2 de l'opération "Corps Central Nord (CCN)" au château de Versailles. Les objectifs principaux de cette opération sont la mise en sécurité et sûreté, la rénovation des réseaux techniques et le traitement climatique de la partie nord du corps central. La deuxième phase de « Corps Central Nord » consiste en la création des locaux techniques et colonnes techniques en intérieur du château, la mise aux normes des 1er et 2ème étages du château, puis la remise en état des espaces au rez-de-jardin. Cette phase consiste également en la mise en conformité électrique de l'aile du nord et la création de la boucle haute tension de l'ensemble du site. La présente consultation concerne les 6 lots passés par procédure adaptée (MAPA). Les 8 autres lots sont lancés en parallèle par le biais d'une procédure en appel d'offres ouvert. Les marchés suivants sont à tranches : lots 205, 209, 259, 261, 100, gros-oeuvre, 203, second-oeuvre, 207, 257, 300 et ELEC. Le lots 224 et 307 sont à prestation unique.

Lieu principal d'exécution du marché : Château de Versailles, place d'Armes. 78000 Versailles

Valeur estimée (H.T.) : 1.0 euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 205 - marbrerie Durée prévisionnelle du lot : 56 mois
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44911100
Lieu d'exécution du lot : Château de Versailles, place d'Armes. 78000 Versailles
- **Description du lot :** Lot 207 - gypserie Durée prévisionnelle du lot : 56 mois
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45410000
Lieu d'exécution du lot : Château de Versailles, place d'Armes. 78000 Versailles
- **Description du lot :** Lot 224 - charpente bois, couverture MH Durée prévisionnelle du lot : 34 mois
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45261000
Lieu d'exécution du lot : Château de Versailles, place d'Armes. 78000 Versailles
- **Description du lot :** Lot 261 - lustrerie Durée prévisionnelle du lot : 56 mois
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45316000
Lieu d'exécution du lot : Château de Versailles, place d'Armes. 78000 Versailles
- **Description du lot :** Lot 307 - ascenseur Durée prévisionnelle du lot : 34 mois
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45313100
Lieu d'exécution du lot : Château de Versailles, place d'Armes. 78000 Versailles
- **Description du lot :** Lot 100 - dépollution plomb, désamiantage Durée prévisionnelle du lot : 56 mois
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660
Lieu d'exécution du lot : Château de Versailles, place d'Armes. 78000 Versailles

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Des visites des lieux sont organisées dans les conditions présentées à l'article 6.3 du règlement de consultation. La visite des lieux est obligatoire sous peine de rejet de l'offre pour irrégularité.

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plate-forme de dématérialisation de l'OPPIC : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles 56 avenue de St Cloud 78000 Versailles, tél. : 0139205400, courriel : greffe.taversailles@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative). Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) . Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. En application de l'article L. 2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique (uniquement pour le lot 207, gypserie). Les candidats peuvent candidater à un ou plusieurs lots. Ils ne sont autorisés à présenter qu'une seule candidature et offre par lot, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement, sous peine de rejet de leur candidature. La sous-traitance est autorisée. Elle est régie par les articles L2193-1 à L2193-3 du code de la commande publique et par la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance. Le cas échéant, les candidats peuvent soumissionner sous forme de groupement d'entreprises solidaire ou conjoint, en application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24, R. 2142-26 et R. 2142-27 du Code de la commande publique. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, en application de l'article R. 2142-24 alinéa 2. Le marché est ouvert à la négociation dont les modalités sont définies dans le RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/12/2025